

Occasion unique de rencontrer le Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation, Olivier De Schutter.

Montréal, 30 avril 2012 – Une quinzaine d'organisations de la société civile québécoise accueilleront à Montréal le 6 mai prochain le Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation, Olivier De Schutter. La rencontre sera ouverte au grand public et aux médias.

Le Canada a souscrit à des engagements internationaux afin d'assurer le droit à l'alimentation à sa population, et Monsieur De Schutter, en mission officielle au pays du 6 au 16 mai, étudiera l'état de ces engagements. Il rencontrera les autorités gouvernementales ainsi que d'autres parties prenantes dans la réalisation du droit à l'alimentation.

Deux thématiques générales seront abordées pendant la journée:

1. la situation du droit à l'alimentation au Québec
2. les politiques agroalimentaires québécoises, en lien avec le droit à l'alimentation

Ces tables-rondes permettront au Rapporteur spécial :

- « 1- D'examiner et de faire rapport sur la jouissance du droit à l'alimentation et les autres droits connexes dans le pays, avec une attention particulière pour l'égalité et la non-discrimination ;
- 2- De s'engager dans un dialogue avec la société civile sur leurs efforts pour garantir le droit à l'alimentation ;
- 3- D'identifier des solutions concrètes et les meilleures pratiques dans la réalisation du droit à l'alimentation et des autres droits liés au mandat. »¹

Organisé par le Réseau d'études des dynamiques transnationales et de l'action collective (REDTAC) de l'Université de Montréal, en collaboration avec le Centre interdisciplinaire de recherche en développement international et société (CIRDIS) de l'UQAM, cet événement se déroulera sous la forme de table-rondes. Chaque organisation présentera en 10 minutes les enjeux sur lesquels elle travaille, ses analyses et ses recommandations politiques. M. De Schutter prendra brièvement la parole en début de journée. Les présentations des organisations participant aux tables-rondes seront suivies d'une période de questions du Rapporteur aux représentants des organisations.

Il ne sera pas possible d'adresser des questions aux organisations participantes et à l'équipe du Rapporteur spécial au cours de la journée, mais des représentants de certaines des organisations seront toutefois disponibles pour des entrevues médiatiques les semaines précédent et suivant l'évènement, pour parler des enjeux abordés pendant la journée :

¹ Extrait du document préparé par l'équipe du Rapporteur spécial pour la mission.

- Frédéric Paré, Coalition sur la souveraineté alimentaire
450-679-0530 (poste 8870) / fpare@nourrirnotremonde.org
- Jean-Paul Faniel, Table de concertation sur la faim et le développement social du Montréal Métropolitain
514-387-7997 / tablefaim@bellnet.ca
- Suzie Pellerin, Coalition québécoise sur la problématique du poids
514-235-3766 / spellerin@cqpp.qc.ca
- Diana Bronson, Sécurité alimentaire Canada
514-271-7352 / diana@foodsecurecanada.org
- Anne Mareschal et Harry Wubbolts, Union paysanne
819-428-1499 feefougere@gmail.com
- Marie-Paule Duquette, Dispensaire diététique de Montréal
514-937-5375 / nchoquette@ddm-mdd.org

À noter que le Rapporteur spécial n'accordera pas d'entrevue médiatique au sujet de la situation du Canada avant sa conférence de presse à Ottawa le 16 mai. Pour avoir plus d'informations, les médias sont invités à communiquer avec Yoonie Kim par courriel, ykim@ohchr.org, en envoyant une copie à srfood@ohchr.org.

La rencontre du 6 mai est donc une occasion unique d'entendre M.De Schutter ainsi que les représentants de nombreuses organisations québécoises qui travaillent, sous différents angles, pour le droit à l'alimentation.

La rencontre se tiendra :

Le dimanche 6 mai 2012 de 9h30 à 15h00

Carrefour des arts et des sciences de l'Université de Montréal, salle C-3061,
Pavillon Lionel-Groulx, 3150 rue Jean-Brillant, Montréal
(entrée par le Pavillon 3200 Jean-Brillant)

L'entrée est gratuite et ouverte à tous, mais les places sont limitées. Nous vous demandons donc de réserver en envoyant un courriel à jasmine.belanger-gulick@umontreal.ca.

Pour plus d'information sur la visite de M,De Schutter ou sur le déroulement de la journée, contactez :

Jasmine Bélanger-Gulick, co-coordonnatrice de la journée.
514-343-6111 ex. 50711 - jasmine.belanger-gulick@umontreal.ca

Horaire de la journée

9h00 à 9h30 : Accueil et inscriptions

9h30 à 10h : Mot de bienvenue

Gérard Boismenu, doyen de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal

Dominique Caouette, directeur du Réseau d'études des dynamiques transnationales et de l'action collective (REDTAC)

Diana Bronson, directrice générale de Sécurité alimentaire Canada

Frédéric Paré, coordonnateur de la Coalition sur la souveraineté alimentaire

Mot d'Olivier de Schutter sur son mandat

10h à 12h : *Table-ronde 1 : La situation du droit à l'alimentation au Québec*

Présidence : Louise Vandelac, directrice de l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM

Dominique Peschard, président de la Ligue des droits et libertés
<http://www.liguedesdroits.ca/>

Zakary Rhissa, directeur général des Banques alimentaires Québec
<http://www.banquesalimentaires.org/>

Suzie Pellerin, directrice de la Coalition québécoise sur la problématique du poids
<http://www.cqpp.qc.ca/>

Élisabeth Germain, responsable de projets au Collectif pour un Québec sans pauvreté
<http://www.pauvrete.qc.ca/>

Marie-Paule Duquette, directrice générale du Dispensaire diététique de Montréal
www.ddm-mdd.org/

Marie Leclerc, coordonnatrice générale au Regroupement des cuisines collectives du Québec
<http://www.rccq.org/>

Tim Murphy, directeur du développement au Santropol Roulant
<http://santropolroulant.org/>

Jean-Paul Faniel, coordonnateur de la Table de concertation de la faim et du développement social du Montréal Métropolitain
<http://faim-developpement.net/>

12h à 13h : Pause pour le dîner

13h à 15h : *Table-ronde 2 : Les politiques agroalimentaires du Québec*

Présidence : Dominique Caouette, directeur du REDTAC

Frédéric Paré, coordonnateur de la Coalition sur la souveraineté alimentaire
<http://www.nourrirnotremonde.org>

Isabelle St-Germain, coordonnatrice générale adjointe d'Équiterre
<http://www.equiterre.org/>

Devlin Kuyek, GRAIN
<http://www.grain.org/>

Benoît Girouard, président de l'Union paysanne
<http://www.unionpaysanne.com/>

Marcel Groleau, président de l'Union des producteurs agricoles
www.upa.qc.ca/

Pierre Verreault, directeur des programmes au Conseil canadien des pêcheurs professionnels
<http://www.fishharvesterspecheurs.ca/fr>

Serge Langelier, professionnel des pêches à l'Agence Mamu Innu Kaikusseht
<http://www.l-amik.ca/>

Biographie d'Olivier De Schutter²

Olivier De Schutter (LL.M., Harvard University ; Ph.D., Université de Louvain (UCL)), Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation depuis mai 2008, est professeur à l'Université catholique de Louvain et au Collège d'Europe (Natolin). Il est également membre de la Global Law School à New York University et professeur invité à Columbia University.

² Site internet du Rapporteur spécial : <http://www.srfood.org>

En 2002-2006, il a dirigé le Réseau UE d'experts indépendants en matière de droits fondamentaux, un group d'experts de haut niveau chargé de conseiller les institutions de l'Union européenne sur des questions relatives aux droits de l'homme. Il a rempli plusieurs missions d'expertise pour l'Union européenne et le Conseil de l'Europe.

Depuis 2004, et jusqu'à sa nomination comme Rapporteur spécial, il a été Secrétaire général de la Fédération internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), sur les questions de mondialisation et droits de l'homme.

Ses publications portent sur le droit international des droits de l'homme et les droits fondamentaux dans l'Union européenne, en particulier sur les droits économiques et sociaux et les rapports entre droits de l'homme et gouvernance. Son ouvrage le plus récent est **International Human Rights Law** (Cambridge Univ. Press, 2010).

Résumé de son mandat³

Aux termes de la résolution adoptée le 26 septembre 2007 par le Conseil des droits de l'Homme (A/HRC/6/L.5/Rev.1), il est demandé au Rapporteur Spécial :

- De promouvoir la réalisation complète du droit à l'alimentation et l'adoption de mesures au niveau national, régional et international visant à assurer la réalisation du droit de chacun à une alimentation suffisante et du droit fondamental qu'a toute personne de ne pas souffrir de la faim, de façon à pouvoir développer pleinement ses capacités physiques et mentales et les conserver;
- D'examiner les moyens de surmonter les obstacles anciens ou nouveaux qui entravent la réalisation du droit à l'alimentation;
- De continuer d'intégrer une démarche soucieuse d'équité entre les sexes et de tenir compte de l'âge dans les activités relevant de son mandat, étant donné que les femmes et les enfants sont touchés de façon disproportionnée par la faim, l'insécurité alimentaire et la pauvreté;
- De soumettre des propositions qui pourraient contribuer à atteindre l'Objectif 1 du Millénaire pour le développement, consistant à réduire de moitié d'ici à 2015 la proportion de personnes qui souffrent de la faim, ainsi qu'à la réalisation du droit à l'alimentation, en particulier en tenant compte du rôle de la coopération et de l'aide internationales pour renforcer les actions nationales visant à mettre en oeuvre des politiques de sécurité alimentaire durables;
- De présenter des recommandations sur les mesures qui peuvent être prises en vue d'assurer progressivement la pleine réalisation du droit à

³ *Ibid.*

l'alimentation, notamment des mesures visant à faire en sorte que chacun soit à l'abri de la faim et puisse, le plus rapidement possible, exercer pleinement le droit à l'alimentation, compte tenu des leçons tirées de la mise en oeuvre de plans nationaux de lutte contre la faim;

- De travailler en étroite coopération avec tous les États, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales, le Comité des droits économiques, sociaux et culturels, ainsi qu'avec les autres acteurs représentant un éventail aussi large que possible d'intérêts et d'expériences, dans le cadre de leurs mandats respectifs, afin de tenir pleinement compte de la nécessité de promouvoir la réalisation effective du droit à l'alimentation pour tous, notamment dans le contexte des négociations en cours dans différents domaines;
- De continuer à participer et à contribuer à des conférences et manifestations internationales pertinentes en vue de promouvoir la réalisation du droit à l'alimentation.

Il est attendu du Rapporteur Spécial qu'il fasse rapport aussi bien devant l'Assemblée générale des Nations Unies (troisième commission) que devant le Conseil des Droits de l'Homme. Les contributions de toutes parties intéressées sur les thèmes précités sont encouragées. En sus des questions d'ordre structurel menaçant le droit à l'alimentation, le Rapporteur Spécial peut faire des communications aux gouvernements, se rapportant aux situations urgentes que des sources dignes de foi appellent à son attention.